

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Septembre 2015

Le mois de septembre a été le théâtre de plusieurs évènements circonstanciels entre la rentrée scolaire et sportive, les fêtes religieuses, les avis de grève successifs des transporteurs ainsi que le projet de loi pour la réconciliation économique et sociale. Ces évènements ont modifié l'architecture des mouvements de protestation aussi bien en nombre qu'en nature.

La frustration et le sentiment d'impuissance et d'injustice se sont manifestés par des mouvements de protestation individuels divers.

D'autre part, le climat d'insécurité et d'incertitude ont eu un impact certain sur le comportement des tunisiens ainsi que sur les mouvements observés. Les mouvements de panique et les violences en sont les conséquences directes et indirectes.

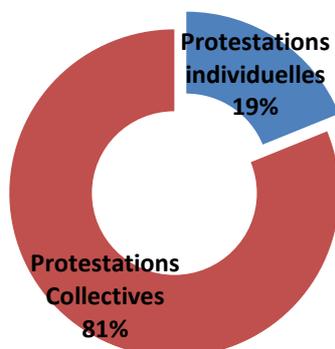
L'Observatoire Social Tunisien a enregistré 398 mouvements de protestations, toute nature confondue, durant le mois de septembre 2015, soit en moyenne une évolution de 45.5% par rapport aux mois d'Août et Juillet de la même année.

Mois	Septembre		Aout		Juillet	
Nature des Mouvements		%		%		%
Protestations individuelles	75	19%	23	8%	50	18.4%
Protestations Collectives	323	81%	252	92%	222	81.6%
Mouvements de Protestation	398		275		272	

Ces données nous permettent d'observer une augmentation inquiétante des mouvements de protestation individuels.

Durant le mois de septembre 2015, 75 mouvements individuels ont été observés dont 69 cas de suicides et tentatives de suicides avec un mouvement de menace de suicide collectif ; à comparer aux 17 suicides et tentatives constatés durant Août 2015.

Les mouvements de Protestation Septembre 2015



Quant aux mouvements de protestation collectifs, l'évolution devient une constante entre 222 mouvements au mois de Juillet 2015 et 252 mouvements collectifs durant le mois d'Août pour un constat de 323 mouvements de protestation collectifs observés durant Septembre 2015.

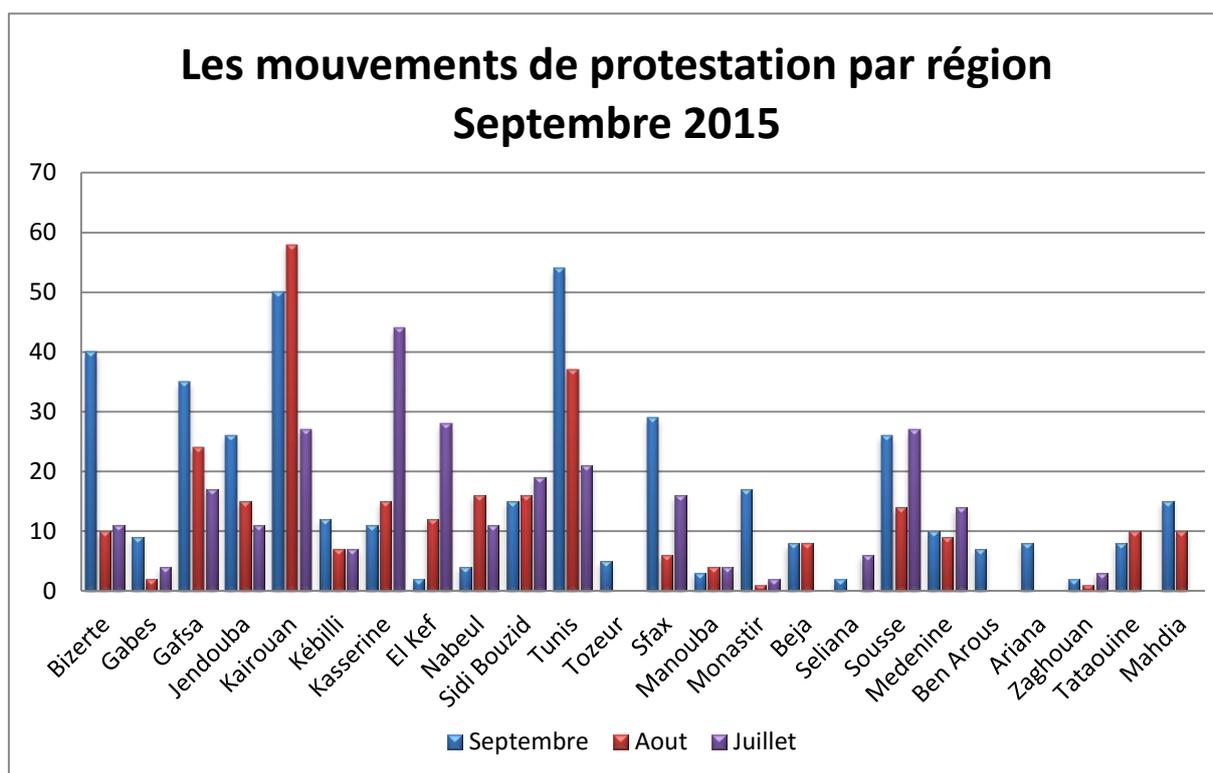
Les mouvements citoyens de protestation par région sont présentés comme suit :

	Septembre		Aout		Juillet	
		%		%		%
Bizerte	40	10%	10	4%	11	4%
Gabes	9	2%	2	1%	4	1%
Gafsa	35	9%	24	9%	17	6%
Jendouba	26	7%	15	5%	11	4%
Kairouan	50	13%	58	21%	27	10%
Kébilli	12	3%	7	3%	7	3%
Kasserine	11	3%	15	5%	44	16%
El Kef	2	1%	12	4%	28	10%

Nabeul	4	1%	16	6%	11	4%
Sidi Bouzid	15	4%	16	6%	19	7%
Tunis	54	14%	37	13%	21	8%
Tozeur	5	1%	0	0%	0	0%
Sfax	29	7%	6	2%	16	6%
Manouba	3	1%	4	1%	4	1%
Monastir	17	4%	1	0.5%	2	1%
Beja	8	2%	8	3%	0	0%
Seliana	2	1%	0	0%	6	2%
Sousse	26	7%	14	5%	27	10%
Medenine	10	3%	9	3%	14	5%
Ben Arous	7	2%	0	0%	0	0%
Ariana	8	2%	0	0%	0	0%
Zaghouan	2	1%	1	0.5%	3	1%
Tataouine	8	2%	10	4%	0	0%
Mahdia	15	4%	10	4%	0	0%
Total	398		275		272	

Les Gouvernorats de Tunis, Kairouan, Bizerte et Gafsa ont été témoins du plus grand nombre de protestations citoyennes en dépassant les 30 mouvements citoyens, soit plus d'un mouvement par jour.

Il est à noter que le gouvernorat de Tozeur, qui a connu un certain calme durant les mois de Juillet et Août 2015, enregistre, durant le mois de Septembre 2015, 5 mouvements de protestation collectifs.



Les gouvernorats de Sfax, Sousse, Monastir, Ben Arous, Gabes, Jendouba, Kébilli, Mahdia et Ariana ont connu de fortes progressions durant le mois de septembre 2015.

Par ailleurs, ce qui ressort d'une observation basée, sur les 3 mois successifs (Septembre, Juillet et Août 2015) une certaine régression des mouvements de protestation au niveau des gouvernorats de Nabeul, El Kef et Kasserine.

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Le mois de septembre 2015 a connu 75 mouvements individuels, ce qui représente une évolution notable par rapport au mois d'Août de la même année :

Mois	Septembre		Aout	
Nature des Mouvements		%		%
suicides et tentatives de suicide	69	92%	17	74%
autres mouvements de protestations	6	8%	6	26%
Protestations individuelles	75		23	

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré 6 cas de protestations individuelles dont 2 cas de grève de la faim d'anciens détenus (dans les gouvernorats de Tunis et Mahdia) comme mode de protestation contre la précarité de leurs conditions sociales. Ces dernières ont été, aussi, les motivations qui ont poussé un jeune chômeur originaire du gouvernorat de Gafsa, à adresser à un représentant d'un parti politique une lettre de 100 pages et de 40 m de long.

Au gouvernorat de Monastir, un détenu a observé une grève de la faim en se cousant la bouche pour dénoncer la lourdeur de sa sentence en affirmant son innocence.

Le Gouvernorat de Kasserine a vu la mère d'un jeune inventeur d'une fusée explosive arrêté, protester contre la décision de son arrestation par les autorités.

Il est, aussi, à noter la démission d'une journaliste de la télévision nationale afin d'attirer l'attention sur le manque de moyens dont est témoin son émission.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Le mois de septembre 2015 a été le théâtre de 69 cas de suicides et tentatives dont le mouvement de groupe d'un nombre d'ouvriers de la société « Fastralia », dans le gouvernorat de Bizerte, revendiquant la régularisation de leur situation ainsi que le versement des salaires en retard de 4 mois.

La répartition de ces mouvements de suicides et tentatives par région se présentent comme suit :

	Septembre		Aout		Juillet	
Villes				%		%
Bizerte	31	45%	3	18%	2	4%
Gabes	0	0%	0	0%	0	0%
Gafsa	1	1%	0	0%	1	2%
Jendouba	3	4%	1	6%	3	6%
Kairouan	7	10%	1	6%	3	6%
Kébilli	0	0%	0	0%	0	0%
Kasserine	0	0%	0	0%	30	60%
El Kef	0	0%	0	0%	1	2%
Nabeul	2	3%	1	6%	2	4%
Sidi Bouzid	1	1%	0	0%	3	6%
Tunis	0	0%	0	0%	0	0%

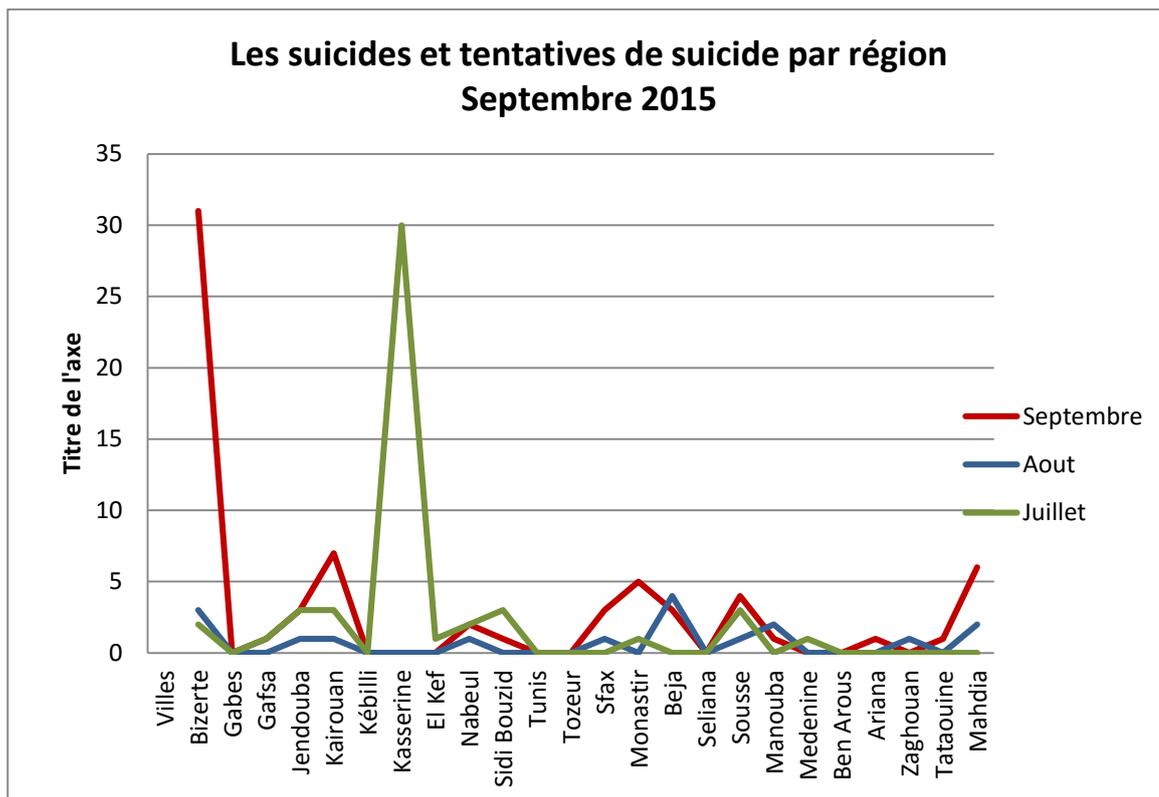
Tozeur	0	0%	0	0%	0	0%
Sfax	3	4%	1	6%	0	0%
Monastir	5	7%	0	0%	1	2%
Beja	3	4%	4	24%	0	0%
Seliana	0	0%	0	0%	0	0%
Sousse	4	6%	1	6%	3	6%
Manouba	1	1%	2	12%	0	0%
Medenine	0	0%	0	0%	1	2%
Ben Arous	0	0%	0	0%	0	0%
Ariana	1	1%	0	0%	0	0%
Zaghouan	0	0%	1	6%	0	0%
Tataouine	1	1%	0	0%	0	0%
Mahdia	6	9%	2	12%	0	0%
Total	69		17		50	

Hormis le gouvernorat de Bizerte, le gouvernorat de Kairouan continue à connaître le taux de suicides et tentatives de suicides le plus important dont 2 cas d'agents pénitentiaires et d'un jeune homme le jour de son mariage.

Les gouvernorats de Mahdia et Monastir ont connu une progression remarquable, durant le mois de septembre 2015.

Des raisons conflictuelles, familiales et sentimentales ont été, essentiellement, le moteur de ces mouvements dans le gouvernorat de Monastir mais d'autres motivations ont été observées dans le gouvernorat de Mahdia comme de cette élève qui a découvert son redoublement le jour de la rentrée scolaire contrairement aux résultats de réussite notés dans son relevé de notes ; ou la tentative de suicide de cet ancien détenu politique en revendication d'indemnisation.

Le gouvernorat de Sousse a connu le cas d'un père qui a essayé de s'immoler par le feu en aspergeant le gardien de l'école ainsi que ses enfants suite au refus de changement de classes de ses enfants par l'administration de l'école ou le cas de cette journaliste connaissant des difficultés professionnelles.



Les gouvernorats de Nabeul et Sfax ont connu 2 cas de violences conjugales où le mari tente de mettre fin à la vie de sa femme et la sienne par la suite.

Il est, par ailleurs, à noter le suicide d'un militaire de 30 ans dans son domicile sis au gouvernorat de Jendouba. Et d'autres cas aussi malheureux les uns que les autres dans les gouvernorats de Gafsa, Tataouine, Sidi Bouzid, Beja, Manouba et l'Ariana.

En outre, certains gouvernorats comme Kebilli, Ben Arous, Tozeur, Seliana, El Kef, Tunis, Zaghouan, Médenine et Gabes n'ont connu aucun mouvement de suicides et tentatives.

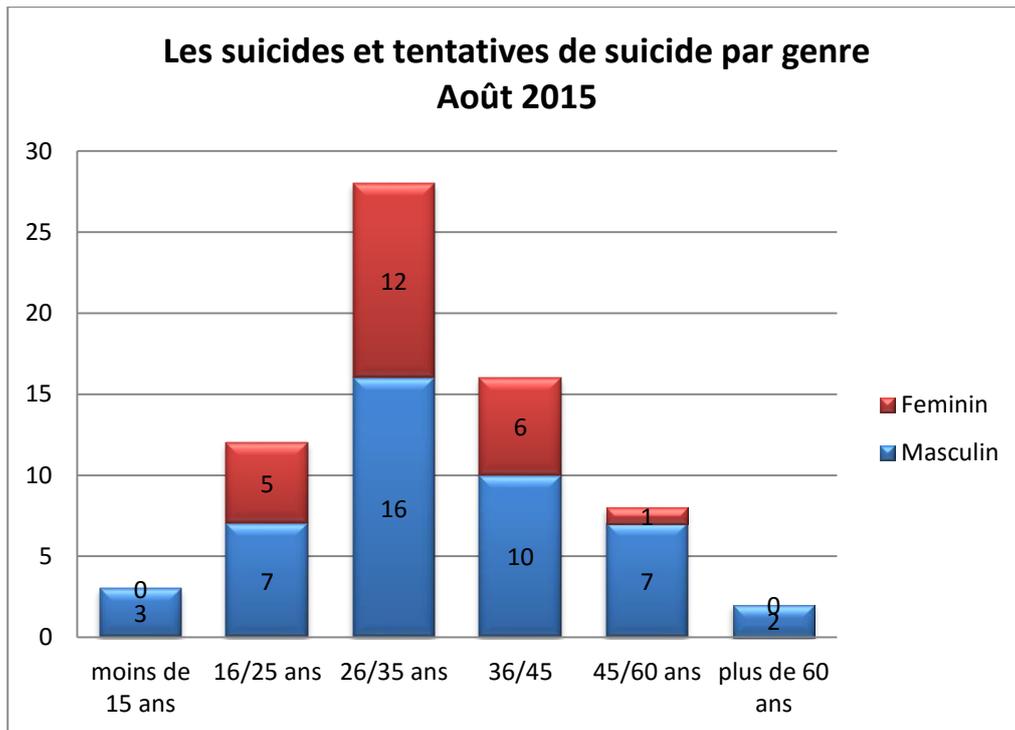
Les différents mouvements de suicide et tentatives sont répartis, par âge, comme suit :

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	45/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	3	7	16	10	7	2	45
Féminin	0	5	12	6	1	0	24
Total	3	12	28	16	8	2	69

Trois cas d'enfants de moins de 15 ans ont été observés notamment un enfant de 8 ans coïncidant avec la rentrée scolaire.

Les plus forts taux de suicides et tentatives ont été observés auprès des jeunes adultes entre 26 et 35 ans et les adultes entre 36 et 45 ans.

Les jeunes entre 16 et 25 ans connaissent un taux masculin et féminin aussi importants.



L'approche genre permet de constater une grande disparité entre les mouvements de suicides et tentatives de suicide des adultes hommes (7 cas) et des adultes femmes (1 cas) ayant un âge se situant entre 45 et 60 ans.

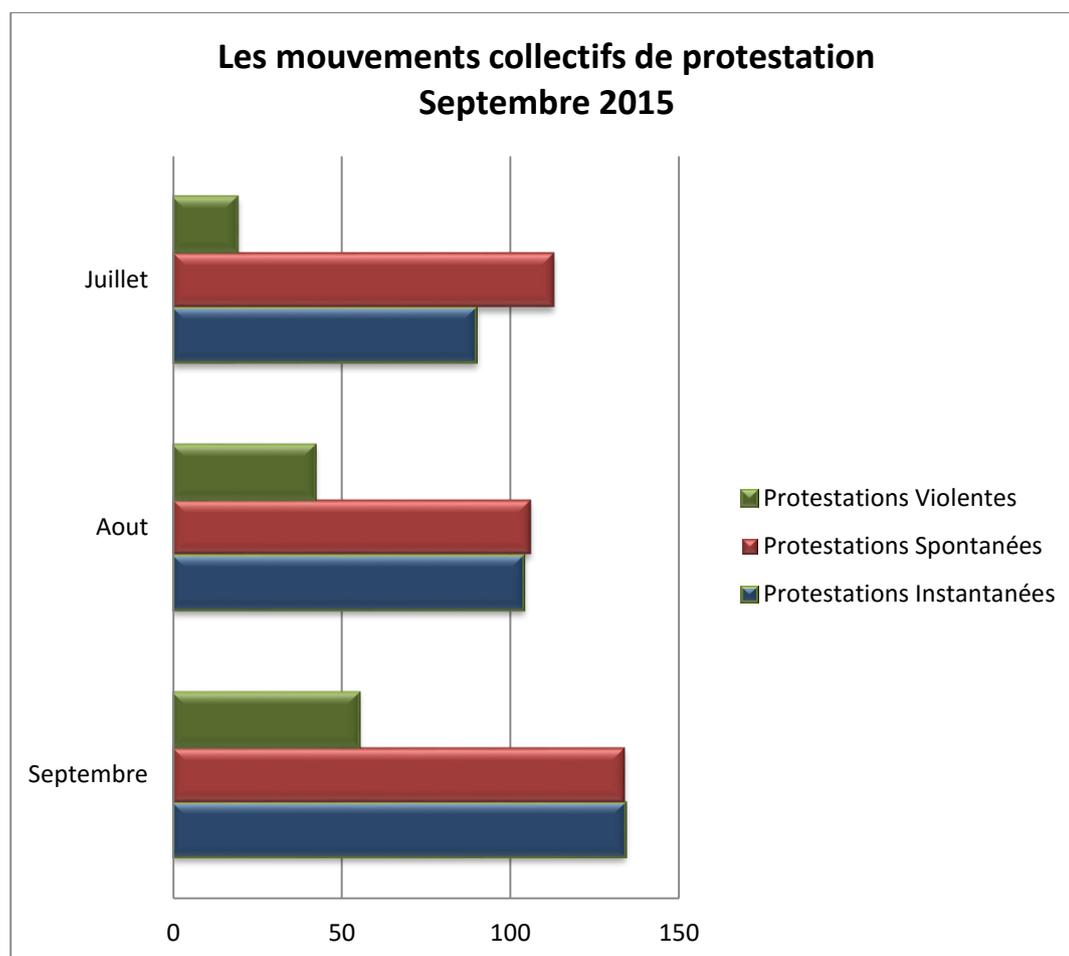
L'Observatoire Social Tunisien a, également, constaté 2 mouvements de suicides dans la tranche d'âge de plus de 60 ans.

Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit durant le mois de Septembre 2015 :

	Septembre		Aout		Juillet	
Protestations Instantanées	134	41.5%	104	41%	90	41%
Protestations Spontanées	134	41.5%	106	42%	113	51%
Protestations Violentes	55	17.0%	42	17%	19	9%
Total	323		252		222	

Les mouvements de protestations connaissent une constance dans leur architecture sans aucune évolution par rapport à ceux constatés durant le mois d’Août 2015, avec une équivalence entre les protestations dites instantanées et les protestations dites spontanées.



Malgré la constance des proportions, les protestations ont augmenté en nombre.

En effet, les protestations de nature spontanée sont plus importantes passant de 104 mouvements en Août 2015 à 134 mouvements durant Septembre 2015.

La même progression est à constater dans les mouvements spontanés qui, de 106 mouvements durant Août 2015, passent à 134 en septembre 2015.

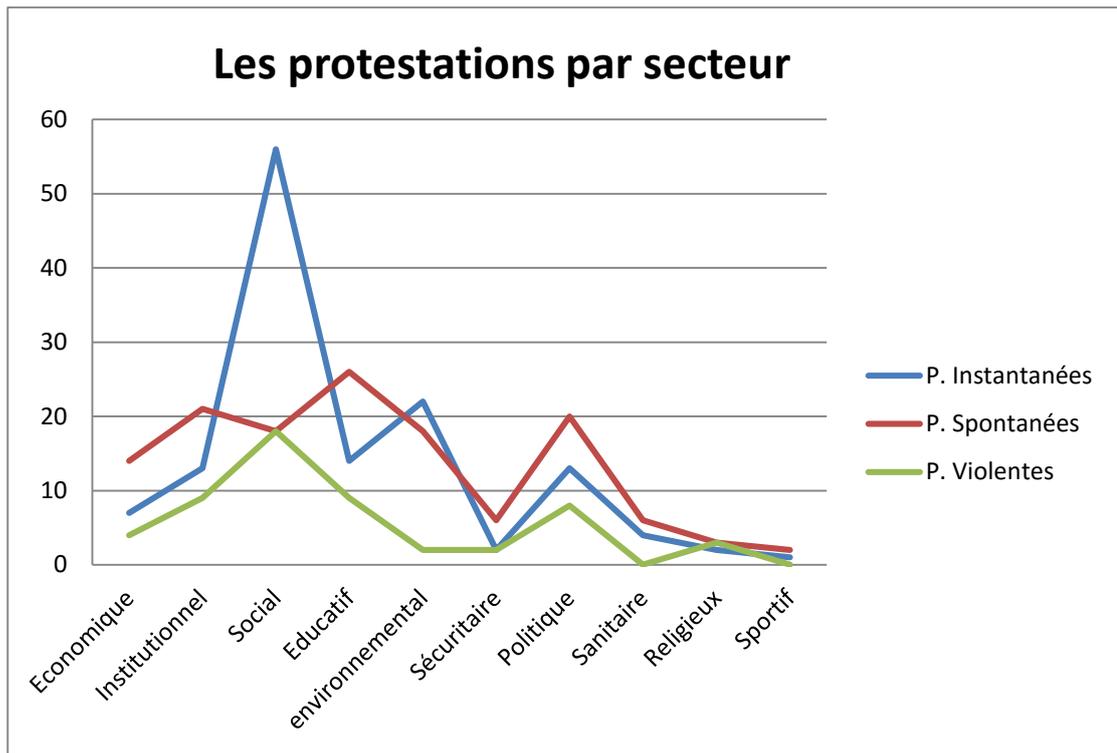
Les protestations à tournure violentes ont augmenté et sont de 55 mouvements, en Septembre 2015, chiffre à comparer aux 42 mouvements du mois d’Août 2015.

Ces différentes protestations collectives sont à répartir comme suit :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	7	14	4	25	8%
Institutionnel	13	21	9	43	13%
Social	56	18	18	92	28%
Educatif	14	26	9	49	15%
environnemental	22	18	2	42	13%
Sécuritaire	2	6	2	10	3%
Politique	13	20	8	41	13%
Sanitaire	4	6	0	10	3%
Religieux	2	3	3	8	2%
Sportif	1	2	0	3	1%
Total	134	134	55	323	
%	41%	41%	17%		

Les protestations collectives spontanées se présentent essentiellement dans des revendications économiques et sociales autour des conditions précaires et incertaines que vivent les citoyens tunisiens sans évolutions notables ni perspectives de développement visibles donnant une tournure violente dans certains cas de mouvements.

La pollution environnementale, notamment dans certains gouvernorats qui souffrent encore et toujours d’un manque en eau potable et en infrastructures sanitaires de base ont marqué le mois de Septembre 2015 par 22 mouvements instantanés et 18 mouvements spontanés citoyens de protestation revendiquant une implication et un engagement plus importants des autorités locales et nationales.



En outre, les rentrées scolaire et politique ont été un déclencheur de plusieurs mouvements spontanés et violents de protestation, par ordre d'importance, contre les conditions pédagogiques et sanitaires des certaines écoles allant jusqu'au boycott des cours décidé par un nombre de parents, pour l'une, et les différents projets de lois et absences de programmes et d'actions gouvernementaux, pour l'autre.

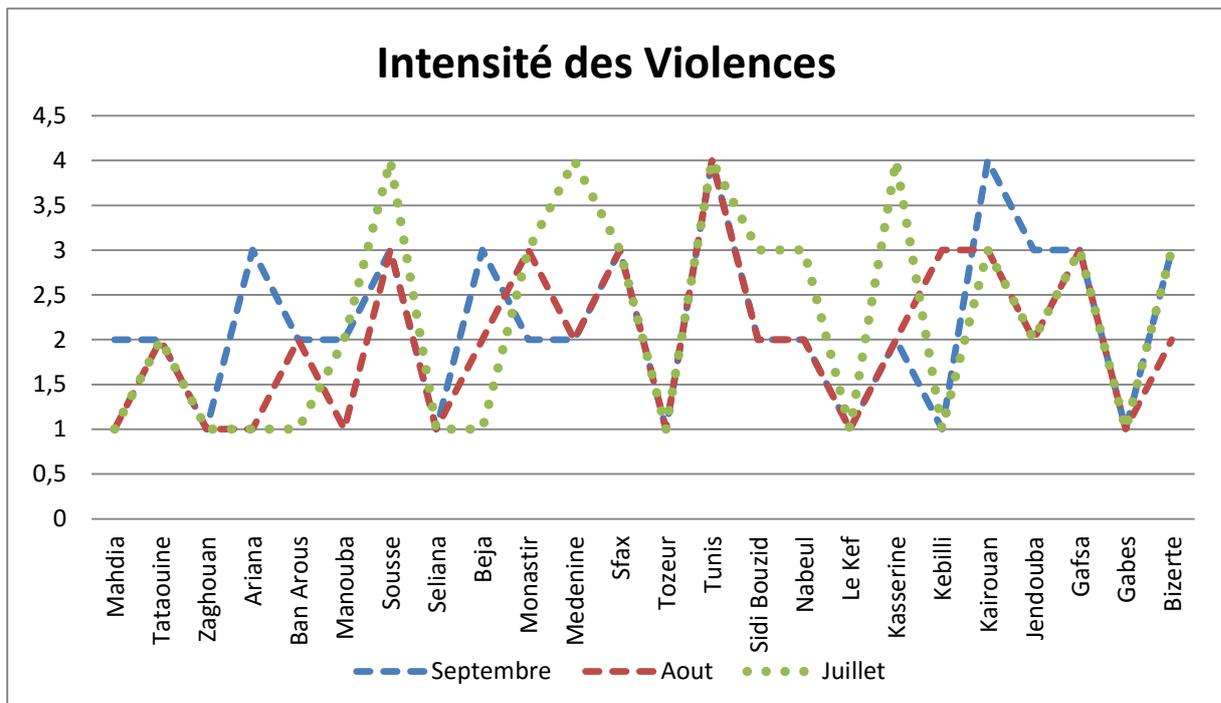
Il est à noter que les réseaux sociaux, les radios, les medias électroniques ainsi que les manifestations citoyennes pacifiques ont été les moyens les plus présents durant le mois de Septembre 2015 parmi les modes de protestation et de mobilisation citoyens avec les grèves et les affrontements avec les forces de l'ordre, à un degré moindre.

Les violences :

Le mois de Septembre 2015 a été témoin de violences sous leurs formes les plus diverses. Les violences conjugales et familiales n'ont cessé d'augmenter depuis les derniers mois et sont devenus de plus en plus intenses.

Les conflits conjugaux ont été les raisons majeures qui ont motivé plusieurs conjoints à tenter de tuer leurs femmes et de se tuer par la suite comme le cas notable d'un agent de police qui renverse sa femme, du même corps de métier, en service.

Les conflits familiaux entre un fils et son père ou un fils et sa mère qui finissent par le meurtre de ces derniers ou entre les oncles ou cousins qui tuent un membre de leur famille



sont révélateurs de la dimension violente que revêt ce type de conflits, qui d'habitude se règlent de manière moins tragique.

Les violences ont été présentes dans tous les gouvernorats de diverses manières.

Les attaques armées pour vol de troupeaux, les agressions sexuelles, et l'attaque du mausolée d'un saint font que le gouvernorat de Kairouan continue à être au centre de toutes les violences.

Le gouvernorat du Kef a connu, à son tour, une vague de vols, avec menaces d'armes, de nourritures et de troupeaux.

L'agression sexuelle continue à être un malheureux constat, durant le mois de Septembre 2015. Ces agressions touchent aussi bien les femmes que les jeunes filles,

comme cet évènement malheureux qu'ont vécu quatre jeunes femmes en route pour passer un week-end de vacances.

Le détournement est devenu l'instrument majeur de ce type de violence, sans épargner les enfants et les handicapés.

Puisque, la sacralité d'une mosquée n'a pas empêché un adulte d'utiliser cet espace afin d'y violer un jeune enfant et le handicap mental d'une femme de 45 ans n'a pas arrêté le violeur de tenter d'abuser d'elle et de menacer sa famille pour le retrait de la plainte déposée contre lui.

Une analyse qualitative de l'intensité des violences selon les espaces permet de dresser le schéma suivant :



Les espaces publics sont ceux qui abritent les plus grands cas de violences, puisqu'ils sont devenus les espaces de certains règlements de compte qui prennent des tournures très violentes entraînant, dans la plupart des cas, le décès.

Entre braquages, détournements pour agressions et règlements de conflits avec un groupe de sécuritaires ayant saisi une marchandise de contrebande, les routes connaissent, également, des cas d'agressions avec armes blanches et fusils de chasse.

Les transports en commun ont été le théâtre de 2 cas de violences, l'un dans un métro de la capitale qui a été la cible d'un braquage pour tentative de vols des usagers de la ligne et l'autre de l'agression d'un agent de police par un jeune de 19 ans à la descente d'un bus suite à l'intervention dudit agent dans un différend entre le jeune et le chauffeur du bus durant le trajet.

Les agents de sûreté ont eu un rôle dans les agressions observées, durant le mois de Septembre 2015, en utilisant la force pour disperser les manifestants contre le projet de loi pour la réconciliation économique et sociale, lors d'un nombre de détentions dans les postes de police et lors d'un contrôle d'identité d'un instituteur.

Les espaces virtuels sont aussi très sollicités pour exercer certaines violences psychologiques et sociales, entre les rumeurs, les insultes, les calomnies et les menaces de mort contre un journaliste. Cet espace revêt une connotation agressive sans grandes conséquences pour les auteurs de ces actes.

Les événements festifs, pendant lesquels des conflits se sont soldés de blessures graves, ne sont plus épargnés par les événements violents.

Un espace hôtelier a connu un acte d'agression suite à un différend entre les résidents et un groupe de jeunes.

Les espaces éducatifs n'ont pas été épargnés puisqu'une école récemment rénovée a été témoin du vol de l'ensemble des sanitaires et robinetterie, une mère a été agressé par le cadre administratif de l'établissement de sa fille et un père qui s'est vu refusé le changement de classe de ses enfants a tenté de s'immoler et immoler ses enfants et le gardien de l'école par le feu.

Cette recrudescence des violences et des mouvements de suicide est un indicateur du changement dont est témoin la société tunisienne.

Les actes suicidaires, l'usage des armes blanches et autres pour régler certains conflits, sont le reflet du sentiment d'une certaine détresse psychologique, de frustration, d'impuissance d'injustice, d'insécurité, de colère et d'un manque de confiance dans les institutions, sécuritaires comprises.

Certains types de violences, comme cette anarchie, dont nous sommes témoins au quotidien sur nos routes et dans les files d'attentes des espaces communs, revoient à un

constat malheureux du non-respect des règles basiques de la citoyenneté et de la délimitation des espaces de libertés individuelles et collectives.

Le processus de construction de la citoyenneté est le moteur essentiel de l'évolution des mouvements citoyens qui, après avoir été dans la protestation et la revendication des droits se concrétisent dans les initiatives et la mobilisation sur le terrain. Le citoyen investit, dorénavant, les espaces en initiant des actions aussi bien correctives que préventives dans la résolution de certains problèmes comme la propreté des quartiers.

Les médiatisations des infractions sont devenues un acte citoyen visant à réguler les normes de cohabitation. Le citoyen serait-il en phase de devenir le vrai leadership ?

Par ailleurs, un nouveau modèle communicationnel s'initie puisque, le citoyen a appris à utiliser les medias à des fins de revendications et de pressions sur les instances gouvernementales. Le vox populi devient de plus en audible mais la route est encore longue puisque dans les régions les plus démunies, celui-ci reste sans écho et loin de la médiatisation et d'actions ou un programme de restructuration de fond.

Enfin, la crise que connaissent les institutions éducatives, entre la pénurie d'eau et tout ce que ceci implique comme problèmes sanitaires et complications de santé sont le reflet de cet absentéisme gouvernemental.